

ROLE DU MAITRE D'OUVRAGE POUR LA GESTION DU RISQUE PLOMB - Présentiel

Cette formation traite des responsabilités du maître d'ouvrage dans la prévention des risques liés au plomb ainsi que des bonnes pratiques de prévention dans les opérations.

Objectifs opérationnels

- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de prévention du risque plomb
- Organiser des opérations de gestion du plomb et anticiper les jalons des opérations de déplombage ou gestion du plomb depuis le repérage

Public Concerné

- Chargés d'opérations
- Chefs de projets et responsables travaux des services bâtiments de la maîtrise d'ouvrage
- Responsables maintenance et exploitation des bâtiments
- Chefs d'établissements
- Gestionnaires de patrimoines immobiliers

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Plomb, utilisation et risque sur la santé

- Historique d'utilisation
- Nature des matériaux plombés dans les bâtiments
- Risque sanitaire

Repérages plomb

- CREP et DRIPP
- Cadre normatif du rapport plomb avant travaux
- Faire l'analyse critique d'un rapport de repérage plomb

Métrologie

- Méthodes de mesurage du plomb
- Question des seuils

Cadre réglementaire et technique

- Eléments du code de la santé public et du code du travail applicables
- Acteurs autour de la prévention plomb et leurs rôles
- DREETS, CARSAT, CRAMIF, OPPBTP
- MT, CSE
- MO, MOE, CSPS

Travaux de déplombage et de gestion du plomb

- Typologies de chantiers : friches, monuments historiques, réhabilitation, déconstruction
- Méthodes de gestion du plomb : techniques de retrait, techniques de décontamination
- Etapes de contrôle du maître d'ouvrage lors des opérations de travaux
- Points à consigner dans un dossier de consultation pour des travaux avec gestion du risque plomb
- Analyse d'un mode opératoire de gestion du plomb
- Procédures à contrôler sur un chantier de déplombage ou avec gestion du plomb : Points clés de l'installation de chantier, protections collectives, information des travailleurs sur le site concerné, sur l'environnement et l'organisation mise en place
- Fin de chantier : repli et décontamination du matériel, contrôle de décontamination
- Réceptionner les travaux : contrôle visuel, fluorescence X, mesures lingettes, mise à jour du DIUO

Cette formation est également réalisée en Distanciel..

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et spécialiste de la prévention des risques dus à la présence de plomb.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com